

Yverdon-les-Bains, le 30 mai 2023

Mobilité et attractivité des centres-villes : une étude trace de nouvelles pistes d'actions

La Ville d'Yverdon-les-Bains a participé à une étude visant à récolter des données sur la provenance et le mode de transport des personnes qui fréquentent les rues et les commerces des centres-villes. Menée par Mobilité piétonne Suisse dans cinq autres villes moyennes de Suisse romande, les résultats de cette étude, publiés début juin 2023, orientent sur la gestion des accès aux centres-villes et l'aménagement des espaces publics. Le but est de créer des synergies, puisque villes et commerçants partagent un enjeu commun : avoir un centre-ville animé et fréquenté.

Pour Yverdon-les-Bains, cette étude était l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement des rues piétonnes de la vieille ville. Les résultats ont permis de recueillir des données riches d'enseignements sur les modes de transport utilisés par les personnes qui fréquentent le périmètre, ainsi que sur les pratiques de consommation et d'achat. L'étude renseigne également sur les préoccupations et besoins des commerçants et donne les points forts de la Ville d'Yverdon-les-Bains et ceux à renforcer ou améliorer dans le futur.

Une fréquentation avant tout locale et piétonne

La marche représente le mode prépondérant pour se rendre au centre-ville d'Yverdon-les-Bains (42 %). De plus, il a été constaté que dans le secteur du centre-ville, les déplacements en voiture ne favorisent pas l'augmentation du volume transporté, ni le nombre d'achats : venir en voiture n'implique pas plus d'achats. Les rues piétonnes sont particulièrement appréciées par les personnes interrogées, ce qui renseigne les autorités dans leur politique d'aménagement. Enfin, les commerçant·es rencontré·es dans le cadre de l'étude surestiment dans toutes les villes étudiées la part de leur clientèle venue en voiture.

S'inscrire dans la ville des courtes distantes et renforcer le plaisir de flâner

S'appuyant sur ces résultats, les auteur·es de l'étude, la HEIG-VD, Mobilité piétonne Suisse et le bureau d'architectes urbanistes Fischer et Montavon + Associés, ont dressé des recommandations pour chaque localité. Pour Yverdon-les-Bains, il s'agit avant tout de :

- exploiter le potentiel topographique, paysager et de proximité pour développer l'infrastructure cyclable dans la commune et alentour (confort, sécurité, stationnement), y compris pour le vélo électrique et le vélo-cargo ;
- améliorer le réseau piéton dans la commune pour tous les publics ;
- encourager le report modal des automobilistes résidant hors de la commune vers les modes alternatifs, en particulier auprès des pendulaires (sensibilisation, offres de mobilités alternatives, politique de stationnement) ;
- ajuster l'offre en stationnement locale et régionale pour garder les pendulaires en périphérie et sur des interfaces TP au plus près de leur domicile. Gérer l'offre au centre-ville pour les personnes fortement dépendantes du transport individuel motorisé ;
- poursuivre l'amélioration de l'offre en transports publics, urbaine et régionale ;
- drainer davantage de personnes à la Rue du Milieu et à la Rue du Four par des mesures d'aménagement et de promotion économique ;

- élargir l'espace « centre-ville » à la Rue de la Plaine et exploiter la polarité de Bel-Air en soignant la qualité et la continuité des espaces publics et grâce à l'animation des vitrines ;
- améliorer la qualité de séjour dans les rues piétonnes (assises, ombre, végétation, eau, jeux...) et valoriser la présence du Château et des bâtiments historiques ;
- animer l'espace public par des manifestations.

Le projet a bénéficié du soutien du Bureau de coordination pour la mobilité durable COMO, de la Loterie romande, des cantons de Genève, Vaud et Fribourg et des villes de Carouge, Lancy, Vevey, Yverdon-les-Bains, Fribourg et Bulle.

Ces résultats démontrent que l'attractivité du centre-ville n'est pas dépendante du nombre de cases de stationnement pour voitures, mais qu'elle est davantage liée au contexte urbanistique et fonctionnel du lieu concerné. Les possibilités de déambulations et la qualité de séjour favorisent davantage l'attractivité du lieu, que l'espace strictement dédié à la voiture, sans toutefois remettre en cause la nécessité d'utiliser sa voiture lorsque cela n'est pas possible autrement.

Les intentions de la Municipalité sont d'embellir le centre-ville pour le rendre accessible à toutes et tous, de manière équitable et sécuritaire, sans pour autant lutter contre l'usage d'un mode de transport spécifique. Pour rendre le centre-ville attractif, il est nécessaire de le rendre accessible prioritairement pour les modes de transport durables, qui permettent une compatibilité entre le développement démographique et urbain et la préservation de la qualité de vie.